

Depuis quelque tems S. M. a pris les mesures les plus propres pour augmenter la masse de l'or & de l'argent monnoyé dans ses états, & pour parvenir ainsi à rétablir dans le commerce & dans les paiemens de tout genre cette facilité & cette aisance, qu'une circulation abondante peut seule procurer. Le succès a couronné les efforts de notre Monarque; & par le nombre des especes, frappées de l'or & de l'argent importés par ses ordres des pais étrangers, S. M. s'est vû en état de rendre le 27 du mois dernier une ordonnance, qui vient d'être publiée, contenant 10 articles, par lesquels Sa Maj. enjoint, " que les billets de banque courans
 „ seront successivement remboursés; qu'il
 „ ne sera permis de faire des paiemens
 „ en cuivre qu'à concurrence d'un demi-
 „ écu; que tous les comptes se rendront à
 „ l'avenir en écus & en escalins; & qu'on
 „ ne fera plus usage du calcul par thalers
 „ ni de la distinction entre la monnoie
 „ d'argent & de cuivre „. Par cette ordonnance, qui aura son exécution à commencer du 1 Janvier prochain, S. M. regle aussi le cours des rixdalers ou écus & des escalins, tant pour la circulation intérieure que relativement aux pais étrangers.

Comme le mauvais tems a rendu la terre impraticable pour le transport de l'artillerie, & que le commissaire de guerre Morin prétendoit que par un attelage différent on pourroit traîner le canon avec moins de chevaux, on a fait dans la plaine de Ladugard